

Communiqué – JUILLET 2020

2020-02

Bonjour cher(e)s ami(e)s de l'APDMO

Plusieurs membres de l'association ont participé mardi dernier à une opération de coupe du roseau commun, ou *phragmite australis*, dans les rues du domaine. Cette espèce exotique envahissante (EEE) est maintenant bien installée dans les fossés et auprès de certains étangs, et de nombreux îlots à densité élevée ont été répertoriés.

Il est important que chacun puisse identifier cette plante et reconnaître sa présence sur votre propriété ou dans les fossés adjacents. Le roseau commun, s'il n'est pas contrôlé, aura tôt fait de déplacer la végétation indigène et de réduire la biodiversité du domaine; de plus, il occasionne un assèchement des milieux humides. Il importe de commencer sa répression dès l'apparition des populations afin de limiter sa propagation; il est primordial de casser les tiges matures avant la floraison de juillet, c'est-à-dire dans les jours qui viennent.

Pour ce faire, nous vous suggérons d'utiliser un bâton d'un demi mètre de long afin de faciliter le travail et de mettre des gants de travail et des vêtements adéquats (pantalons, souliers fermés et manches longues). Si la densité de roseaux est élevée, d'un bras encerclez les tiges avec le bâton et de l'autre poussez-les pour les casser en deux, comme notre ami Jean Latrémouille vous en fait ici la démonstration:



La coupe ou le cassage répété des tiges sur plusieurs années diminue la vigueur de la colonie et peut causer sa régression.

Laissez-nous savoir vos expériences!